



AGESCIC

RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS CÔTIERS

Le projet AGESCIC a pour objectif d'apporter des solutions innovantes et efficaces pour diminuer l'impact des travaux d'aménagements côtiers sur l'écosystème marin.

Le projet vise à développer un système de 3 solutions innovantes et complémentaires dans le cadre d'un chantier réel :

- Une bouée autonome de mesure du niveau sonore pour évaluer la quantité de particules en suspension et bruits biologiques en temps réel sur les écosystèmes présents.
- Une membrane complexe multicouche qui permet de confiner à la fois bruit et particules en suspension en zone large (plusieurs dizaines de milliers de m³) ou en champs proche (type battage de pieu), pour de courtes ou longues durées de déploiement, en étant compatible à des mers à marées/courants/tempête et avec une forte efficacité.
- Une solution de réduction et de compensation d'impact sur les poissons basés sur un dispositif d'attraction des larves de poissons par émission de bruits biologiques pour gérer - et protéger - les flux de larves à tous les stades d'un chantier d'aménagement.

Le projet vise aussi à évaluer l'intérêt environnemental et économique de la mise en œuvre du système à l'échelle européenne.

Il consiste enfin à produire des guides et préconisations de normes/réglementations à destination des pouvoirs publics et des porteurs de projets d'aménagements côtiers dans le cadre de la mise en application de la directive européenne MSFD de 2008.

Le projet AGESCIC est également labellisé par le Pôle Mer Méditerranée.

Partenaires

Entreprises

Bouygues, Lille et Saint-Malo
Greenov, Vannes
Quiet Oceans, Brest

Centre de recherche

Université de Catalogne (UPC),
Barcelone [Porteur de projet]

Financier

LIFE

Labellisation

17/11/2017

Budget global

4 085 k€